



**Un milieu qui berce la petite enfance ...**



**Demande de reconnaissance**

Nom de la requérante : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse de la résidence : \_\_\_\_\_

## Demande de reconnaissance

Pour faire une demande de reconnaissance, la personne doit répondre aux critères de l'article 51 du Règlement sur les services de garde éducatif à l'enfance (RSGEE), soit :

- Être âgée d'au moins 18 ans et être autorisée à travailler au Canada;
- Être présente à son service de garde durant toutes les heures d'ouverture, sauf dans les cas prévus à l'article 81 et 81.1 (remplacement et cas d'urgence ou occasionnel);
- Démontrer des aptitudes à communiquer et à établir des liens de sympathie avec les enfants ainsi qu'à collaborer avec les parents et le bureau coordonnateur;
- Avoir la santé physique et mentale lui permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants;
- Avoir la capacité d'offrir un milieu de garde assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants qu'elle entend recevoir;
- Disposer dans la résidence privée où elle entend fournir les services de garde, de l'espace suffisant eu égard au nombre et à l'âge des enfants reçus;
- Avoir la capacité d'animer et d'encadrer des activités s'adressant aux enfants pour mettre en application le programme éducatif;
- Être titulaire d'un certificat, datant d'au plus trois ans, attestant de la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance d'une durée minimale de 8 heures comprenant un volet sur la gestion de réaction allergiques sévères ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme adapté à la petite enfance;
- Avoir réussi la formation de 45 heures (article 57) et le cas échéant, les activités de perfectionnement prévues à l'article 59;
- Être couverte par une police d'assurance responsabilité civile pour un montant d'au moins \$1 000 000 par sinistre dont la garantie s'étend à ses activités de responsable et, s'il y a lieu à celles de la personne qui l'assiste et de ses remplaçantes énumérées à l'article 81. (document seulement exigé à la date de prise d'effet de la reconnaissance);
- Démontrer qu'elle-même et les personnes qui résident dans la résidence où elle entend fournir les services de garde ne font pas l'objet d'un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d'un service de garde en milieu familial, et que ces personnes n'entraveront pas dans l'exercice de ses responsabilités ni ne présenteront un danger moral ou physique pour les enfants qu'elle entend recevoir;
- Démontrer qu'elle n'a pas été déclarée coupable, dans les 2 ans précédant la demande, d'une infraction visée à l'article 108.2 de la Loi;

Par la présente, je soumetts au Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette une demande de reconnaissance à titre de personne responsable de service de garde en milieu familial, conformément à la Loi et au Règlement sur les services de garde à l'enfance dont j'atteste avoir pris connaissance.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## Délivrance de la reconnaissance

### **Article 60. du Règlement sur les services de garde à l'enfance (RSGEE)**

Une personne physique doit, pour obtenir sa reconnaissance, soumettre au bureau coordonnateur agréé pour le territoire où est située la résidence où elle entend fournir les services de garde, une demande écrite accompagnée des documents et renseignements suivants ;

- 1° une copie de son acte de naissance, de sa carte de citoyenneté canadienne, de sa carte de résident permanent ou de tout autre document établissant son identité, la date de sa naissance et de son droit de travailler au Canada;
- 2° une copie de l'acte de naissance ou tout autre document établissant l'identité et la date de naissance de chaque enfant de moins de 18 ans qui habite ordinairement avec elle ainsi qu'une indication des heures pendant lesquelles il est présent à la résidence où elle entend fournir les services de garde;
- 3° une description de ses expériences de travail et de sa formation scolaire;
- 4° un certificat médical attestant qu'elle a une bonne santé physique et mentale lui permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants;
- 5° les noms, adresses et numéros de téléphone de 2 personnes qui ne lui sont pas apparentées, qui la connaissent depuis au moins 2 ans et qui peuvent attester son aptitude à agir comme responsable d'un service de garde en milieu familial;
- 6° l'adresse de la résidence où elle entend fournir les services de garde;
- 7° le nombre total d'enfants et, le cas échéants, le nombre d'enfants âgés de moins de 18 mois qu'elle entend recevoir;
- 8° les jours et les heures d'ouverture du service de garde comprenant les heures des repas et des collations dispensés aux enfants reçus ainsi que les jours de fermeture prévus;
- 9° le programme éducatif qu'elle entend appliquer et une description des activités et des interventions éducatives qui permettront d'atteindre les objectifs prévus à l'article 5 de la Loi;
- 10° les documents établissant qu'elle remplit les exigences des paragraphes 8, 8.1, 9 et 10 de l'article 51;
- 11° la procédure d'évacuation en cas d'urgence établie en vertu de l'article 90;
- 12° si elle est assistée, le nom, l'adresse de résidence et le numéro de téléphone de la personne qui l'assiste;
- 13° pour elle-même et, le cas échéant, pour la personne qui l'assiste ainsi que pour chaque personne majeure vivant dans la résidence où elle entend fournir les services de garde, l'attestation d'empêchement ou, à défaut, la déclaration de renseignements pouvant révéler un empêchement contemporaine de la demande;
- 14° si la résidence où elle entend fournir les services de garde abrite une arme à feu, une copie du certificat d'enregistrement de cette arme;

Toute personne résident sur le territoire de la MRC d'Argenteuil peut s'adresser au Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette pour faire une demande de reconnaissance d'un service de garde en milieu familial.

Une personne qui désire être reconnue à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial peut recevoir de l'information par téléphone ou sur notre site internet [www.lerevedecaillette.com](http://www.lerevedecaillette.com)

**Avant de déposer une demande au Bureau Coordonnateur, il est important que la requérante prenne connaissance des obligations du Ministère de Famille auxquelles elle devra se conformer :**



Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance



Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Sur le site du ministère [www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca)

**Le dépôt de la demande de reconnaissance :**

Afin d'obtenir une reconnaissance à titre de responsable de service de garde en milieu familial, la requérante doit soumettre le formulaire de demande de reconnaissance accompagné de tous les documents et renseignements exigés par le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance aux articles 51 et 60.

Vous pouvez fournir une copie des documents originaux mais prenez note que les originaux seront exigés lors du processus de reconnaissance.

La requérante dépose la demande de reconnaissance, le questionnaire, la procédure d'évacuation et le programme éducatif Au Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette 66 rue, Aubin Brownsburs-Chatham

**Adressée à :**

**Madame Brigitte Girard  
Directrice adjointe  
Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette**

## Liste des documents et renseignements à joindre à la demande de reconnaissance

### Rappel :

Vous devez accompagner votre demande des documents suivants afin de vous assurer que votre dossier est complet.

Aucun traitement de demande de reconnaissance ne peut être amorcé tant et aussi longtemps que **TOUS** les documents ne sont déposés.

Tous les documents sont disponibles sur notre site internet : **Espace B.C ensuite Devenir RSG**

→ Demande de reconnaissance complète

### Incluant :

→ Références de deux personnes qui ne vous sont pas apparentées et qui vous connaissent depuis au moins deux ans

→ Formulaire de consentement à une vérification d'absence d'empêchement

→ Formulaire du résultat de la vérification d'absence d'empêchement

→ Description de vos expériences de travail et de votre formation (Vous pouvez joindre votre C.V.)

→ L'adresse de la résidence où vous entendez fournir les services de garde

→ Le nombre d'enfants que vous entendez recevoir

→ Les jours et heures d'ouverture du service de garde

→ Les heures de repas et collations dispensés aux enfants

→ Les journées de fermeture prévues

→ Les heures de présence des personnes habitant la résidence privée où sont offerts les services

### Documents à joindre :

→ Certificat de naissance ou tout autre document officiel faisant preuve de l'identité et de la date de naissance de

requérante  enfant  autres personnes de moins de dix-huit ans qui habitent la résidence

→ Le cas échéant, carte de résident permanent ou tout autre document établissant le droit de travailler au Canada

→ Certificat médical

→ Document attestant la réussite de 45 heures et /ou autre formation reconnue par le ministère

→ Document attestant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques d'une durée minimale de 8 heures

→ Le cas échéant, autorisation du propriétaire de tenir un service de garde en milieu familial dans le logement

→ Une police d'assurance responsabilité (déposer seulement au moment de la reconnaissance)

→ Questionnaire écrit, complété

→ Programme éducatif

→ Procédure d'évacuation

→ Le cas échéant, avis aux parents relatif à la présence d'une arme à feu dans une résidence où sont offerts des services de garde

→ Remplaçante en cas d'urgence

→ Si la requérante est assistée, le nom, l'adresse de résidence et le numéro de téléphone de la personne qui l'assiste

→ Consentement à la vérification d'absence d'empêchement pour

requérante

assistant(e)

chaque personne majeure vivant dans la résidence où elle entend fournir les services de garde

remplaçante occasionnelle

### Le soutien à la responsable

À la suite de la reconnaissance, la Directrice adjointe du Bureau Coordonnateur fixe un rendez-vous avec la responsable afin de lui remettre et lui expliquer les documents nécessaires à la gestion de son service de garde.

Elle lui remet les politiques, les procédures, les formulaires requis et plusieurs autres documents. Elle lui propose des outils de travail et lui remet son code pour le site du BC et une clé pour le courrier.

Cette rencontre se fait au Bureau Coordonnateur.

Ensuite le soutien technique et pédagogique est fourni sur demande de la responsable.

### Pour un service de garde déjà existant

Depuis combien de temps opérez-vous un service de garde ? \_\_\_\_\_

Combien d'enfants fréquentent actuellement votre service de garde ? \_\_\_\_\_

Combien ont moins de 18 mois ? \_\_\_\_\_ Combien ont plus de 18 mois ? \_\_\_\_\_

Combien sont à temps plein ? \_\_\_\_\_ Combien sont à temps partiel ? \_\_\_\_\_

## 1- DÉCLARATION

Avez-vous déjà été reconnue par un Bureau Coordonnateur de la garde en milieu familial, Un CPE ou une agence de garde en milieu familial ?

Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Si oui, pour quelle raison votre reconnaissance a-t-elle été révoquée ?

## 2- IDENTIFICATION

Prénom de la requérante : \_\_\_\_\_

Nom de la requérante : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro d'assurance social : \_\_\_\_\_

Téléphone : Résidence : \_\_\_\_\_

Travail : \_\_\_\_\_

Cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Langues parlées : \_\_\_\_\_

Vous devez joindre une copie de votre certificat de naissance ou une preuve de citoyenneté si vous êtes née à l'extérieur du Canada

### 3- FORMATION ET EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

**Quelle est votre formation scolaire ?**

Primaire \_\_\_ Secondaire \_\_\_ Collégial \_\_\_ Universitaire \_\_\_

Diplôme(s) obtenu(s) :

(annexer une copie du diplôme, du certificat ou du relevé de notes)

---

---

---

**Avez-vous un diplôme en techniques d'éducation à l'enfance ou une équivalence ?**

Oui \_\_\_ Non \_\_\_

**Avez-vous réussi une formation d'une durée de 45 heures portant sur le rôle de la responsable, le développement de l'enfant, la sécurité, la santé, l'alimentation et le programme éducatif ?**

Oui \_\_\_ Non \_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Êtes-vous titulaire d'un certificat, datant d'au plus trois ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance, d'une durée de huit heures, comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères, ou d'un cours d'appoint de dix heures visant la mise à jour du cours de secourisme adapté à la petite enfance ?**

Oui \_\_\_ Non \_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Avez-vous réussi une formation d'une durée de 3 heures 1/2 portant sur l'hygiène et la salubrité alimentaires donnée par le ministère de l'agriculture, la pêche et l'alimentation (MAPAQ) ?**

Oui \_\_\_ Non \_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**Quelles sont vos expériences de travail, rémunérées ou non ?**

a) Avez-vous déjà supervisé un groupe d'enfant entre l'âge de 0-5 ans

b) Avez-vous eu d'autres expériences de travail auprès des enfants ?

c) Résumez les expériences de travail autres que la garde d'enfant :

Vous pouvez joindre votre curriculum vitae

Commentaires ou informations supplémentaires concernant la formation et les expériences de travail :

#### 4- PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Indiquez les noms, adresse et numéros de téléphone de deux personnes qui ne vous sont pas apparentées, qui vous connaissent depuis au moins deux ans et qui peuvent attester de votre aptitude à agir à titre de personne responsable d'un service de garde en milieu familial :

##### Première référence

Nom : \_\_\_\_\_

Lien : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

##### Deuxième référence

Nom : \_\_\_\_\_

Lien : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Par la présente, j'autorise le Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette à communiquer avec les personnes de référence ci-haut mentionnées et à vérifier auprès d'elles l'exactitude des informations que je fournis dans le présent document.

\_\_\_\_\_  
Signature requérante

\_\_\_\_\_  
Date

## Questionnaire pour les personnes de références

Nom : \_\_\_\_\_

- 1) Quel est votre lien avec la requérante ?
  
- 2) Depuis combien de temps vous la connaissez ?
  
- 3) Quelles sont les qualités qui feront d'elle une bonne responsable en service de garde ?
  
- 4) Quelles sont ses limites : (pour être en mesure d'aider)
  
- 5) Si vous avez des enfants de 0-5 ans, est-ce que vous utiliserez son service de garde en milieu familial?  
Si oui, pourquoi ?
  
- 5) Est-ce que vous voyez une raison quelconque qui nous empêcherait de la reconnaître ?
  
- 7) Quelles sont ses relations avec les adultes ?

Signature

Date

## 5- RÉSIDENCE OÙ SERA FOURNI LE SERVICE DE GARDE

**L'adresse de la résidence privée où sera fourni le service de garde en milieu familial**

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Êtes-vous propriétaire de la résidence où sera fourni le service e garde ?**

Oui      Non

***Si vous êtes locataire, demandez la permission écrite du propriétaire de tenir un service de garde dans votre logement.***

Vous retrouverez à la page suivant une copie de l'autorisation du propriétaire de tenir un service de garde en milieu familial dans le logement. Vous devez lui faire remplir ce formulaire et le placer en annexe de votre demande de reconnaissance.

**Autorisation du propriétaire de tenir un service de garde en milieu familial dans le logement**

Je permets à \_\_\_\_\_

Locataire au \_\_\_\_\_

D'avoir un service de garde en milieu familial supervisé par le Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette, selon l'horaire indiqué plus bas.

Horaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## 6- OFFRE DE SERVICES

Nom de la requérante : \_\_\_\_\_

Nombres d'enfants que vous voulez recevoir : \_\_\_\_\_

(maximum de 6, de 9 si assisté d'une personne. Ce chiffre inclut vos propres enfants de moins de 9 ans présents au domicile).

Parmi ceux-ci combien seront âgés de moins de 18 mois ? \_\_\_\_\_

(maximum de 2, de 4 si assistés d'une autre personne)

Votre reconnaissance comme responsable de service de garde est-elle conditionnelle à l'obtention de places à contribution réduite ? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

### Places contribution réduite non disponible

Si le Bureau Coordonnateur n'a aucune place subventionné de disponible, il informe la requérante par écrit dans les 15 jours de la réception de la demande de reconnaissance complète. La requérante qui, en l'absence de telles places ne désire pas être reconnue doit, dans les 30 jours de la réception de cet avis, informer par écrit le Bureau Coordonnateur de sa volonté de retirer sa demande de reconnaissance. Celui-ci procède ensuite à la fermeture de son dossier.

Indiquez les journées et heures pour lesquels vous souhaitez offrir des services de garde.

Lundi de : \_\_\_ à \_\_\_ Mardi de : \_\_\_ à \_\_\_ Mercredi de : \_\_\_ à \_\_\_ Jeudi de : \_\_\_ à \_\_\_

Vendredi de : \_\_\_ à \_\_\_ Samedi de : \_\_\_ à \_\_\_ Dimanche de : \_\_\_ à \_\_\_

### COLLATION ET REPAS

Inscrire les heures auxquelles seront servies les collations et les repas

Collation A.M	Dîner	Collation P.M

Autres repas (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

### LES JOURS DE FERMETURE

Quels seront les journées de fermetures prévues dans votre année ? (jours fériés, vacances etc.)

## 7- PERSONNES PRÉSENTES DANS LE MILIEU GARDE

Indiquez, s'il y a lieu, le nom de vos enfants (de la naissance jusqu'à la fin de la fréquentation du primaire, soit de 0 à 12 ans) qui seront présents dans la résidence privée où vous entendez fournir le service de garde :

Nom	Date de Naissance	Heures de présences à la résidence		
		Matin	Midi	Soir

***Ajoutez une preuve de l'identité et de la date de naissance de chacun de vos enfants ou une preuve de citoyenneté si né à l'extérieur de Canada.***

Indiquez le nom des personnes (y compris votre conjoint) de plus de 14 ans qui habitent dans la résidence privée où vous entendez fournir le service de garde :

Nom	Prénom	Lien de parenté

## 8- DÉCLARATION DE RECHERCHE D'ABSENCE D'EMPÊCHEMENT

**Je déclare** que les personnes qui résident dans la résidence privée où j'entends fournir les services de garde ne présentent pas un danger moral ou physique pour les enfants que j'entends recevoir.

**Je déclare** que je ne suis pas représentée par mandataire en raison d'inaptitude ni ne suis sous un régime de protection pour majeur (curatelle-tutelle).

**Je déclare** n'avoir jamais été déclarée coupable d'une infraction ou d'un acte criminel reliés aux responsabilités que je peux avoir à assumer au niveau financier, sur le plan du développement moral, de la santé, de la sécurité et du bien-être d'un enfant ou reliés à toute atteinte contre la personne ou que j'en ai obtenu le pardon ou la réhabilitation.

**Je déclare** ne pas être une personne dont un permis a été délivré et annulé en vertu de l'article 19 de la Loi sur les services de garde à l'enfance ou n'a pas été renouvelé en vertu des paragraphes 3 et 4 de cet article au cours des trois dernières années.

### **Je déclare avoir pris connaissance de l'article 19 :**

- 1- Le titulaire d'un permis a commis, autorisé l'accomplissement, consenti ou participé à l'accomplissement d'une infraction à la Loi ou à ses règlements;
- 2- Le titulaire d'un permis a cessé de remplir les conditions de la Loi ou des règlements pour la délivrance d'un permis;
- 3- La santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui reçoivent des services de garde;
- 4- Le titulaire d'un permis a fait une fausse déclaration ou a dénaturé un fait important lors de la demande de délivrance ou le renouvellement d'un permis ou d'un rapport, un document ou un renseignement que le Ministère requiert en vertu de la présente Loi ou de ses règlements.

**Je déclare** ne pas être une personne qui était membre du conseil d'administration d'un titulaire dont le permis a été annulé en vertu de l'article 19 de la Loi ou n'a pas été renouvelé en vertu des paragraphes 3 et 4 de cet article au cours des trois dernières années.

**J'atteste** que les renseignements transmis sont exacts et j'accepte de me soumettre au contrôle et à la surveillance du titulaire de permis du Centre de la Petite Enfance Le Rêve de Caillette.

**Par la présente, j'atteste que toutes les informations mentionnées dans ce formulaire sont véridiques**

\_\_\_\_\_  
**Signature de la requérante**

\_\_\_\_\_  
**Date**





## À propos des absences d'empêchement

Le ministère de la famille et des aînées a implanté en 2004 une procédure et une politique de vérification des absences d'empêchement, il a alors modifié sa Loi et ses règlements.

La principale particularité de la nouvelle vérification de l'absence d'empêchement est qu'elle est plus étendue, elle comprend, en plus des antécédents judiciaires, les mises en accusation et les comportements répréhensibles.

### **Qui doit faire l'objet de cette vérification ?**

Toutes les personnes qui travaillent dans un service de garde doivent faire l'objet d'une vérification de l'absence d'empêchement, que ces personnes soient rémunérés ou non, qu'elles soient administrateurs, RSG, assistant( e)s remplaçantes, bénévoles, ou stagiaires ainsi que toutes les personnes de dix-huit ans et plus qui habitent dans la résidence où est offert un service de garde. Les attestations ne sont valides que pour une durée de trois ans.

### **Consentement à la vérification**

Pour qu'une personne puisse faire l'objet d'une vérification de l'absence d'empêchement, il faut qu'elle y consente volontairement, explicitement et en toute connaissance de cause. Le BC doit s'assurer d'obtenir le consentement de toutes les personnes qui doivent faire l'objet d'une vérification.

**Vous devez prendre rendez-vous avec Madame Valérie Giroux au 450-562-6333 au poste 228 pour remplir et signer le formulaire « Consentement à la vérification secteur vulnérable »**

Nous nous demanderons deux pièces d'identité avec photos au moment de compléter le formulaire.

## 9- CERTIFICAT MÉDICAL

### **Personne qui fait une demande d'obtention de reconnaissance à titre de personne responsable d'un service de garde en milieu familial**

Parmi les documents requis, vous devez fournir un certificat d'un médecin attestant que vous avez une bonne santé physique et mentale. Vous retrouverez ci-joint une copie du certificat que celui-ci doit remplir.

Le certificat médical atteste de votre bonne santé physique et mentale doit être annexée à votre demande.



Objet : Certificat médical

Madame, Monsieur,

\_\_\_\_\_ a soumis au Bureau Coordonnateur  
Le Rêve de Caillette.

( ✓ ) Une demande de reconnaissance à titre de personne responsable d'un service  
de garde en milieu familial.

La reconnaissance lui permettra de recevoir dans sa résidence, de façon régulière, six (6) enfants de la naissance jusqu'à la fin de la fréquentation du préscolaire ou (9) enfants si elle est assistée d'une autre adulte.

Selon le *Règlement sur les centres de la petite enfance*, elle doit fournir un certificat médical, attestant qu'elle possède une bonne santé physique et mentale, lui permettant d'offrir un milieu de garde assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur nos salutations les plus distinguées.

Brigitte Girard  
Directrice adjointe  
BC Le Rêve de Caillette  
450-562-6333 poste 224



## Certificat médical

J'atteste par la présente que \_\_\_\_\_  
A une bonne santé physique et mentale lui permettant d'agir à titre de personne responsable  
d'un service de garde en milieu familial.

Nom du médecin : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



## Remplaçante en cas d'urgence

La responsable doit pouvoir compter sur une personne adulte disponible pour la remplacer ou pour remplacer la personne qui l'assiste, **en tout temps** si l'une ou l'autre doit s'absenter en cas d'urgence.

1. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

2. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature requérante

Quelle est la disponibilité de la remplaçante d'urgence ?

## 10- PREUVE D'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 51.9 du *Règlement sur les centres de la petite enfance*, vous devez fournir une preuve d'assurance-responsabilité.

Art. 51.9 : Pour être reconnue à titre de personne responsable, une personne doit être couverte par une police d'assurance-responsabilité civile pour un montant d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre dont la garantie s'étend à ses activités de responsable et, s'il y a lieu, à celles de la personne qui l'assiste et des remplaçantes énumérées à l'article 81.

Vous devez fournir cette preuve d'assurance-responsabilité au moment de votre reconnaissance.

REMIS

## 11. ATTESTATION

**J'atteste** avoir pris connaissance que :

Le Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette peut suspendre ou révoquer la reconnaissance d'une personne à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial lorsque cette personne fait une fausse déclaration ou a dénaturé un fait important lors de sa demande de reconnaissance ou dans un document ou renseignement requis en vertu de la Loi ou de ses règlements.

Signature de la requérante : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Dans le but de répondre aux besoins des enfants et des familles :**

Dans l'éventualité où une reconnaissance m'est accordée, je dois me conformer en tout temps aux normes actuelles et à venir du Bureau Coordonnateur Le Rêve de Caillette et qu'à défaut de ce faire, ce dernier pourra, après enquête et étude par l'équipe du Bureau Coordonnateur, me retirer la dite reconnaissance.

Signature de la requérante : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## LISTE DES DOCUMENTS À ANNEXER À LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

### À TITRE DE RAPPEL, VOUS DEVEZ ACCOMPAGNER VOTRE DEMANDE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Demande de reconnaissance
- Certificat de naissance de la requérante
- Certificat de naissance des enfants de moins de 18 ans
- Certificat médical
- Consentement d'absence d'empêchement
- Résultat des d'absences d'empêchements
- Programme éducatif
- Preuve d'assurance (au moment de l'ouverture)
- Procédure d'évacuation
- Cours de premiers soins
- Certificat de formation 45 heures
- MAPAQ
- Nom personnes de référence
- Autorisation propriétaire
- Offre de service
- Remplaçante d'urgence
- Questionnaire écrit, complété
- **Entrevues et visite du milieu physique** Art. 53 *Un bureau coordonnateur ne peut reconnaître une personne comme responsable d'un service de garde en milieu familial sans, au préalable, avoir eu une entrevue avec cette personne et chaque personne âgée de plus de 14 ans qui réside dans la résidence où elle entend fournir les services de garde.*

*Il doit, de plus, sur rendez-vous, visiter dans son intégralité la résidence où seront fournis les services de garde et, le cas échéant, la cour extérieure, lorsqu'il est prévu que cette dernière sera utilisée pendant la prestation des services de garde et, si c'est le cas, les dépendances qui s'y trouvent, afin de constater que ceux-ci sont sécuritaires et adéquats compte tenu, notamment, du nombre et de l'âge des enfants qui doivent être reçus.*